

IREPS Auvergne-Rhône-Alpes

Délégation Loire

26 avenue de Verdun, 42000 Saint-Etienne

Tél. 04 77 32 59 48

contact42@ireps-ara.org

www.ireps-ara.org

Feurs, le 12 décembre 2023

Objet : Lettre d'intention relative au projet PACAP sur la commune de Feurs

La commune de Feurs a été retenue par l'IREPS Délégation de la Loire en 2023, pour étudier la faisabilité du lancement d'un projet PACAP.

En effet, les indicateurs de santé publique et notamment ceux relatifs à la proportion d'enfants en surpoids, corrélés à des indicateurs socio-économiques plus généraux, tels que l'inscription de Feurs en FDEP 13 Q5, et la présence d'un PAT et prochainement d'un CLS, ont attiré l'attention sur l'intérêt pour la commune de bénéficier d'un tel projet.

Plusieurs structures du territoire ont notamment témoigné de leur intérêt à rejoindre le projet :

- Le Relais Petite Enfance de Feurs
- La Mairie de Feurs
- Le multi accueil Forez enchanté de Feurs
- L'agglomération de Forez Est
- La Crèche Multi-accueil Babylaune
- Le Centre de loisirs et le LAEP Leila Merzouk
- Le Centre social de Feurs et la MJC de Feurs
- L'école Charles Perrault de Feurs
- L'école Marcellin Champagnat de Feurs
- L'école Du 8 Mai de Feurs.
- La PMI de Feurs

L'état des lieux réalisé en 2023 a permis de dégager des pistes de réflexion :

- L'importance de former les acteurs de la petite enfance et de développer des actions sur la nutrition et le sommeil associant plusieurs partenaires du territoire.
- La volonté de développer la participation des parents en valorisant leurs compétences psycho-sociales, leur plaisir à partager des activités avec leurs enfants.
- La nécessité de penser une action commune pour clôturer le projet afin de réunir les différents acteurs du territoire.

Ces réflexions ont permis d'identifier plusieurs pistes d'actions :

- Former différents acteurs de la petite enfance du territoire à la thématique de la nutrition et des rythmes de vie.
- Accompagner les structures du territoire à la mise en place d'actions sur la nutrition et des rythmes de vie à destination de leur public.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20240208-27-2024-AU 1

Accusé certifié exécutoire

Reception par le préfet : 12/02/2024

- Mettre en place des actions de sensibilisation en fonction des attentes et des besoins des acteurs de la petite enfance et proposer des actions en direction des enfants et des parents.
- Proposer un évènement festif avec l'ensemble des structures qui ont participé au projet PACAP pour clôturer le projet et valoriser les actions du territoire.

Par la présente lettre, 3 structures s'engagent à participer au projet PACAP :

- Le Relais Petite Enfance de Feurs
- Le multi accueil Forez enchanté de Feurs
- La Communauté de Communes de Forez Est

Les signataires ci-dessous témoignent de leur intérêt pour le projet PACAP tel que défini dans cette lettre, et de leur intention de rejoindre le projet au travers des pistes d'actions identifiées ci-avant.

A Feurs, le 12 décembre 2023

